

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 01 JUIN 2023

N° d'ordre : DEL 23-06-2023

Objet de la délibération :

AVANCEMENT DE GRADE

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 23

Présents : 19

Pouvoirs : 4

Votants : 23

Date de la convocation :  
22/05/2023

Date de publication en ligne :  
06/06/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 1<sup>er</sup> juin à 20h00, les membres du Conseil municipal de la ville d'ABLIS se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SIRET, Maire.

Présents : Jean-François SIRET, Claire AGUILLON, Jean-François DELARUE, Clarisse CHALARD, Daniel COQUELLE, Béatrice HONDARRAGUE, Laurent ALLEAUME, Thierry PARNOT, Francine JACQUET, Sindy ABGUILLERM, Arnaud JULIEN, Estelle THIERCELIN, Adeline LE, Tristan PIOLI, Francine BERTRAND, Jean-Marc BENTOURE, Thierry GUEFFIER, Gaëlle LAME, Steven AUBOIS

Absents excusés : Alain LELARGE qui donne pouvoir à Daniel COQUELLE, Christiane CHILLAN qui donne pouvoir à Béatrice HONDARRAGUE, Sylvie DESAGE qui donne pouvoir à Francine JACQUET, Laurence ROQUES, qui donne pouvoir à Thierry PARNOT

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Thierry PARNOT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 13/04/2023,

Vu l'avis de la commission finances du 16/05/2023,

Considérant le tableau des effectifs joint en annexe,

Considérant la nécessité de permettre l'avancement de grade d'agents remplissant les conditions,

Entendu l'exposé présenté par Madame Claire AGUILLON,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité de ses membres présents ou représentés, 3 CONTRE (Madame Bertrand, Messieurs Bentouré et Gueffier), 2 ABSTENTIONS (Madame Lamé, Monsieur Aubois)

CREE un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe et un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet, et SUPPRIME un poste d'adjoint administratif et un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup>, à temps complet.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023 :

Filière Administrative :

- Cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux, catégorie C :
- o Grade d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet :
  - Ancien effectif : 0
  - Nouvel effectif : 1

- Grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe, à temps complet :
  - Ancien effectif : 3
  - Nouvel effectif : 3
  
- Grade d'adjoint administratif, à temps complet :
  - Ancien effectif : 5
  - Nouvel effectif : 4
  -



Fait à ABLIS, le 05/06/2023

Le Maire,  
Jean-François SIRET

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78 011 Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, ou par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).



**VILLE D'ABLIS**

8 rue de la Mairie - 78 660 ABLIS

01.30.46.06.06 – <https://ablis.fr>